

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE VINGT-QUATRE OCTOBRE

A LA DEMANDE DE :

Monsieur xxx

Ayant pour avocat la SCP CHEVALLIER-FILLASTRE, dont le siège social est 8, place du Marché Brauhauban à TARBES – HAUTES-PYRENEES.

AGISSANT EN SUITE :

D'un jugement rendu par le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance de TARBES en date du 28 mai 2019, à ce jour définitif ainsi qu'il appert d'un certificat de non contestation délivré par le greffe de la Cour d'Appel de PAU en date du 12 août 2019.

Lequel jugement ordonne notamment la licitation du bien sis 29, rue Joachim du Bellay à TARBES – HAUTES-PYRENEES, appartenant à Monsieur xxx

Je suis ainsi saisi par l'avocat du requérant à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif de l'ensemble immobilier situé 29, rue Joachim du Bellay à TARBES – HAUTES-PYRENEES, figurant au cadastre de ladite commune section AP n° 82.

C'est pourquoi, déférant à cette demande,

**Je soussigné, Julien TOULOUSE, Commissaire de Justice associé
Membre de la SCP Bertrand MIQUEU – Julien TOULOUSE
20 rue Brauhauban, résidence la Lorraine
à TARBES – HAUTES-PYRENEES**

CERTIFIE :

Avoir préalablement pu joindre Madame xxx par téléphone, occupante de l'ensemble immobilier, afin de lui exposer l'objet de ma mission et convenir avec elle d'une date d'établissement pour l'état des lieux descriptif.

Avoir adressé à Madame xxxx un courrier simple et un courrier recommandé, datés du 14 octobre 2022, à l'effet de lui confirmer la date retenue conjointement.

M'être transporté ce jour vers 13 heures 50 par devant l'ensemble immobilier situé 29, rue Joachim du Bellay à TARBES – HAUTES-PYRENEES, figurant au cadastre de ladite commune section AP n° 82.



Sur place, j'ai rencontré Madame xxx, ainsi que sa fille Madame xxx et ses enfants. Je me suis alors présenté en indiquant mes nom, prénom et qualité ainsi que l'objet de ma visite. Après avoir obtenu l'accord de Madame xxx et de Madame xxx pour pénétrer dans les lieux, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

CONSTATATIONS PRELIMINAIRES

Cet ensemble immobilier est actuellement occupé par Madame xxx ainsi que par sa fille Madame xxx et ses enfants. On y pénètre, depuis la rue Joachim du Bellay par un double portail métallique à claire voie, à commande électrique, soutenu par deux piliers en ciment peint, dont un avec sonnette et boîte aux lettres. Il est délimité, côté sud, par une murette en ciment peint surélevée de grillage avec présence de végétaux. Côtés est et ouest, présence d'une murette en ciment brut surélevée de piquets et grillage métalliques. Côté nord, la délimitation est matérialisée, soit par la maison d'habitation, soit par un mur en ciment à l'état brut ou habillé d'enduit peint. Cet ensemble immobilier comprend une maison d'habitation bâtie en rez-de-chaussée et surélevée d'un étage. Le reste de la parcelle est en nature, au sud, soit de jardin d'agrément partiellement pelousé et planté d'arbres et arbustes soit de zones recouvertes de pavés autobloquants. Je note un abri de jardin métallique en partie sud-est. Côté ouest, présence d'un petit portillon métallique délimitant un espace clos en nature de cour dont le sol est recouvert soit de béton soit de terre sommairement gravillonnée. Présence enfin en parti nord d'une cour extérieure dont le sol est recouvert de béton, avec grille d'évacuation d'eau. Cette cour est équipée d'un évier simple bac avec col de cygne et robinets chromés et d'un petit espace de rangement.

MAISON D'HABITATION :

Cette maison est bâtie en rez-de-chaussée et surélevée d'un étage. La couverture en tuiles, est équipée de deux cheminées et d'une antenne. Les dalles et tuyaux de descente du pluvial sont en zinc. Les façades sont habillées de peinture de couleur coquille d'œuf. En façade sud, présence d'une grande véranda, surmontée d'un store à banne fixé en façade. En pourtours extérieurs de cette véranda, présence d'une terrasse carrelée. Cette maison est équipée en électricité, alimentée en eau et raccordée au réseau téléphonique. Madame xxx me précise également que le chauffage s'effectue au gaz de ville mais me précise que ce dernier est à ce jour coupé et non utilisé. L'accès actuel à la maison s'effectue par un double portail de garage en bois, avec seuil extérieur carrelé. Ce portail donne sur un ancien garage à ce jour aménagé.







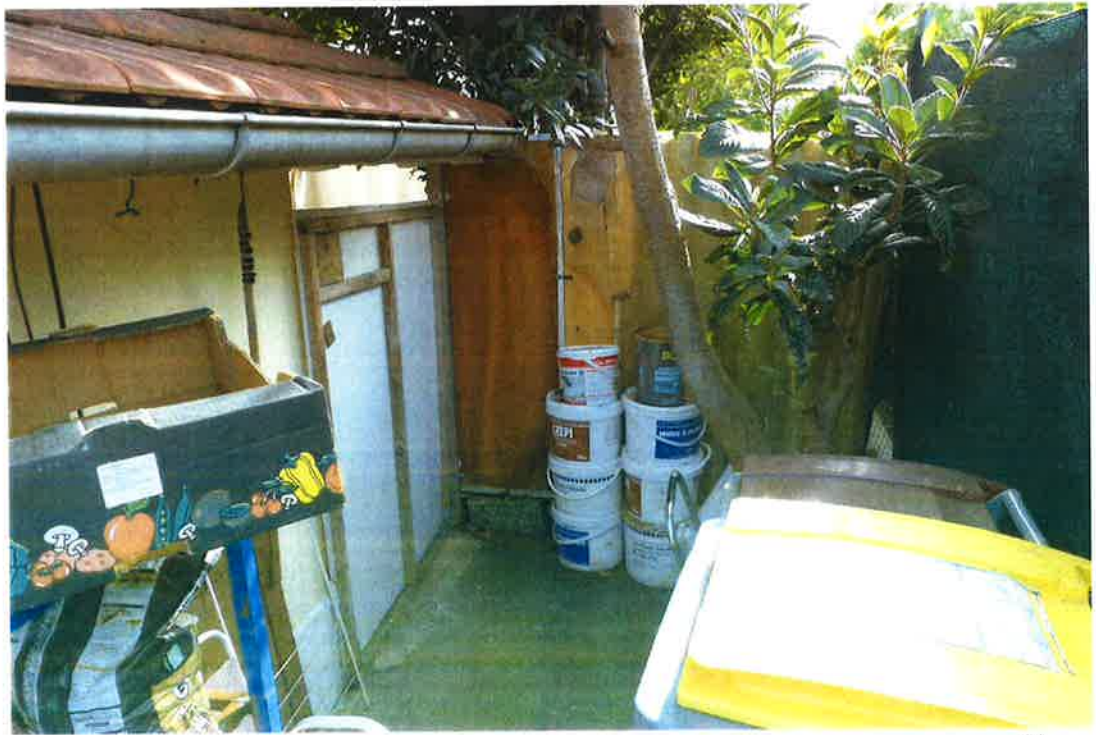
















Rez-de-chaussée :

Ancien garage aménagé (14,40 m²) :

Plafond rampant en lambris bois. Les murs sont habillés soit de papier peint, soit d'enduit peint, avec présence de pavés de verre côté ouest. Les plinthes et le sol sont carrelés. Cet espace est équipé, d'un néon électrique, d'un tableau électrique avec fusibles et disjoncteur et d'un compteur électrique. Présence également d'un poêle avec conduit et d'un petit lavabo d'angle en porcelaine blanche avec robinets et mélangeur col de cygne chromés. Au nord, une porte en bois peinte donne sur un cellier.



Cellier (8,45 m²) :

Le plafond mansardé est en PVC. Les murs sont habillés soit de lambris en bois, soit d'enduit peint. Les plinthes et le sol sont carrelés. Côté est, une porte en bois avec parties vitrées donne sur la cour extérieure nord. Ce cellier est équipé, d'un tableau électrique de fusibles, d'un cumulus électrique et d'une chaudière gaz actuellement non utilisée.





Entrée (2,85 m²) :

On y accède, depuis l'ancien garage aménagé, par une porte isoplane peinte. Plafond composé de dalles en polystyrène. Les murs, en plâtre, sont habillés de papier peint. Les plinthes sont carrelées ; le sol est recouvert de carrelage mosaïque. Cette pièce est équipée d'un radiateur à chauffage central. Au sud, une porte en bois donne sur une petite véranda.





Petite véranda (4,24 m²) :

Plusieurs équipements mobiliers étant entreposés devant la porte en bois de l'entrée permettant d'y accéder, je n'ai pu y pénétrer. Toutefois, depuis l'extérieur et au travers d'une vitre, je peux constater que le plafond et les murs sont habillés d'enduit peint et le sol recouvert de carrelage. En partie sud, présence de deux baies coulissantes en alu à double vitrage.

Salle à manger (15,60 m²) :

On y accède, depuis l'entrée, par une porte peinte. Plafond composé de dalles en polystyrène. Les murs, en plâtre, sont habillés de papier peint. Les plinthes en bois sont peintes. Le sol est recouvert de parquet en bois. Cette pièce est équipée d'un radiateur à chauffage central et d'une cheminée avec hotte en plâtre peint et âtre en fonte. Au nord, une porte donne sur le couloir de distribution. Au sud, une double porte en bois avec parties vitrées, à simple vitrage, équipée de volets accordéons en bois peints donne sur une grande véranda.





Grande véranda (16,94 m²) :

Il s'agit d'une grande véranda métallique avec parties vitrées à double vitrage et dont le plafond est composé de plaques en polycarbonate. Le mur nord est habillé d'enduit peint. Ce pan de mur comprend des plinthes carrelées. Le sol est recouvert de carrelage.





Cuisine (9,00 m²) :

On y accède, depuis l'entrée, par une ouverture sans porte. Plafond composé de dalles en polystyrène. Les murs, en plâtre, sont habillés de papier peint ou de faïence. Les plinthes sont carrelées. Le sol est recouvert de carrelage mosaïque. Cette pièce est équipée d'un mobilier de cuisine en bois avec placards hauts et bas ; plan de travail carrelé intégrant un double évier avec égouttoir grès flamme équipé de robinets et d'un mélangeur col de cygne chromés. Présence également d'une hotte et d'une plaque de cuisson à feux vifs. Côté nord, présence d'une double fenêtre en bois peinte, avec parties latérales fixes, à simple vitrage, avec volets accordéons en bois peints. A l'est, une porte peinte donne sur un couloir de distribution.





Couloir de distribution (3,25 m²) :

On y accède, depuis la cuisine, par une porte peinte. Plafond composé de dalles en polystyrène. Les murs, en plâtre, sont habillés de papier peint. Les plinthes sont carrelées. Le sol est recouvert de carrelage mosaïque. Cette pièce est équipée d'un radiateur à chauffage central. Une porte peinte avec partie vitrée donne sur une salle-de-bains.

